

de l'intérieur n'ont qu'une très faible autorité. Et il faut y réfléchir non pas la vérité absolue, mais l'expression des intentions passagères de l'administration.

Les renseignements communiqués cette après-midi à la presse, par le ministère de l'intérieur, portent que le mouvement préfectoral et sous-préfectoral ne paraîtra pas demain au Journal officiel. Naturellement la direction de la presse s'est tenue sur les motifs de ce retard, et l'on a pu se laisser aller à supposer que certaines difficultés ont surgi à propos de certaines nominations. Il est difficile de caser. Notons à ce sujet que depuis cinq ou six jours on peut lire dans les journaux : M. un tel est nommé préfet à tel endroit. Le fait n'est pas encore vrai, puisque les décrets de nominations ne sont pas signés, mais on veut sonder l'opinion et juger des protestations ou simplement des observations que pourraient provoquer les nominations effectives.

Une perle que je trouve ce matin dans la République Française :

« C'est, nous ne craignons pas de le dire, un acte de mauvais citoyen et de procédé révolutionnaire au premier chef, que de chercher à déconsidérer l'autorité supérieure et de s'opposer, par des insinuations venimeuses, de diminuer la confiance et les sympathies des populations. »

Cela est écrit par des hommes qui ont passé toute leur vie à attaquer le principe d'autorité et qui, à l'heure actuelle, méritent tous les jours le gouvernement.

La plupart des sénateurs et députés sont revenus à Paris. Beaucoup doivent arriver de bonne heure demain à Versailles, afin de se réunir avant la séance dans les locaux où chaque groupe tient d'habitude ses séances extra-parlementaires. Aujourd'hui, il y a au boulevard des Capucines, réunion de la gauche républicaine du sénat.

Aujourd'hui paraît le Tome II de l'ouvrage si important du général Duprot, la Défense de Paris. C'est une œuvre capitale et dont l'intérêt redouble au moment où la presse radicale essaie la réhabilitation des émeutiers qui ont paralysé la défense et qui furent les complices de la Prusse.

Il y a eu deux séances du conseil des ministres aujourd'hui, la première au ministère de la justice chez M. Dufaure, la seconde, après-midi, chez le maréchal. Dans la première séance, les ministres ont approuvé à l'unanimité la dernière circulaire de M. Ricard, qui était son œuvre personnelle et qu'il n'avait pas préalablement communiquée à ses collègues.

La Bourse est faible; les nouvelles d'Orient et l'incertitude qui règne sur les conséquences des entrevues de Berlin suffiraient à expliquer la légère réaction signalée sur nos rentes, si leurs cours élevés ne suffiraient à expliquer l'arrêt des achats du comptant. Le 3 0/0 est relativement cher à 67,65 et le 5 0/0 à 105.

Paris, 9 mai 1876.

M. Ricard veut absolument faire de nous des républicains. Nous avons une constitution républicaine; cela ne suffit pas encore pour rendre la France républicaine. Pour arriver à ce résultat, M. Ricard a peut-être encore beaucoup de circulaires à rédiger. On écrit d'Orléans à l'Univers que le jour de l'arrivée du maréchal de Mac-Mahon dans cette ville, il y avait une foule considérable qui a crié : Vive Mac-Mahon. Mais il n'y a pas eu un seul cri de Vive la République. Les circulaires de M. Ricard n'avaient pas encore sans doute produit tout leur effet.

Il a été répondu d'avance à la dernière circulaire de M. Ricard, par un jeune écrivain, M. Eugène de Raveldon, auteur d'un opuscule qui a été très remarqué : Ce qu'est la République. Le même écrivain vient de faire paraître une autre brochure intitulée : La France est-elle républicaine, impériale ou royaliste ?

En ce qui concerne la République, M. Bugard examine les chiffres des dernières élections et voici ce qu'il trouve :

« Sur 9 millions 872 mille 739 électeurs inscrits, n'y a-t-il pas eu :
« Voix républicaines 4.994.265
« Voix monarchiques 1.841.949
« Voix bonapartistes 1.390.683
« Faisions faire nos sympathies et nos répugnances, et, calmes et raisonnables, nous interagions avec l'impartialité qui pourrait se trouver en nous, les chiffres ci-dessus :

« Que disent ces chiffres ?
« Ils disent que sur 9 millions 872 mille 939 électeurs inscrits, il n'y a que 7 millions 371 mille 058 votants.
« Ils disent que 2 millions 481 mille 461 abstentions démontrent qu'il existe parmi nous une très grande indifférence en matière politique.
« Ils disent que 180 mille 961 voix perdues prouvent une certaine indécision dans les opinions ;
« Et ils disent la connaissance de nous, que des milliers de citoyens ne se sont pas fait inscrire sur les listes électorales.
« Constatons les chiffres et voyons ce qu'il réponde :

millions 690 mille 813 voix qui n'acclament pas la République.

« Ils répondent que si la République a obtenu 4 millions 994 mille 265 voix, cinq millions 690 mille 813 Français disent par leurs votes qu'ils n'ont pas la République, et, par leur abstention, qu'ils ne la veulent pas complètement abolie. »

« Ils disent enfin qu'une majorité composée de 1 million 599 mille 248 suffrages exprimés et non exprimés, sans compter les 180 mille 961 votes perdus, démontre que nous devons nous défaire de nos prétentions républicaines.
« Et franchement sommes-nous certains que les 4 millions 994 mille 265 suffrages, soient sincèrement républicains ?
« Il est donc fort possible que les 4 millions 991 mille 263 voix ayant nommé une assemblée dont la majorité est républicaine, ne soient pas franchement républicains. Ajoutons les milliers de concitoyens qui ne se sont pas fait inscrire, et puisque nous savons que les républicains obsessionnent avec en train à leurs chefs de file, nous pouvons supposer, que la majorité des non inscrits appartient plutôt aux partis opposés, aux voix perdues, aux abstentions.

Nous verrons ce que M. Bugard dit des impérialistes et des royalistes. L'Assemblée générale des membres de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers aura lieu cette année à Paris, les 9, 10, 11, 12 et 13 mai.

La bourse a été faible aujourd'hui. Le crédit foncier a subi une nouvelle dépréciation. Il courait sur son compte, des rumeurs fâcheuses que l'on n'osait pas faire circuler librement. Il est impossible de se prononcer sur ces traits auxquels la malveillance pourrait bien ne pas être étrangère.

Soit préoccupation, soit parti pris, le marché n'attribue pas toute l'importance qu'il mérite au règlement des affaires égyptiennes dont le compte-rendu lui est parvenu par dépêche du Caire.

On croit que, par suite des préoccupations, soit de l'intérieur soit de l'extérieur, la baisse pourrait bien ne pas être arrivée à son terme.

P. S. Les membres de la gauche républicaine du sénat et de la Chambre des députés, ont tenu aujourd'hui une réunion qui doit décider du sort de M. Ricard; il y en a qui prétendent qu'il n'en a pas pour huit jours.

L'on dit que des recrutements fort importants, encore tenus secrets mais de nature à satisfaire pleinement le parti démocratique, auraient été obtenus dans les diverses conférences tenues chez M. Crémieux.

Le Ministère de l'Intérieur, on évalue à quelque chose comme 3000, le nombre de révoqués de maires que va nécessiter l'application de la seconde circulaire Ricard.

On voit quelle désorganisation va être apportée dans tous les services municipaux.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

NOUVELLES AGRICOLES. — Nous empruntons au procès-verbal de la dernière séance du Comité agricole les points les plus importants. Voici d'abord l'état des récoltes d'après les renseignements transmis par les cultivateurs : les blés de mars sont semés depuis trop peu de temps pour qu'on puisse encore apprécier leur état; les intempéries de la saison ont retardé cette année ces semailles. Les avoines laissent à désirer en beaucoup d'endroits. Les luzernes sont bien levées dans les terres légères, mais bien dans les terres compactes; les colzas sont perdus, détruits à la fois par les pucerons et les nuits froides. Le reste des emblavures de printemps n'est pas encore fait.

Un cultivateur réclame l'abandon du densimètre. Quevenne employé à Lille pour vérifier la pureté du lait, et son remplacement par un densimètre particulier destiné à la constatation des produits spéciaux des vaches flamandes et hollandaises, les seules acclimatées dans notre arrondissement. Renvoyé à une commission.

Après la lecture d'une longue étude de M. Taffin-Binaud sur la vente des betteraves à la densité, M. Ladureau résume les règles que l'expérience de plusieurs années a démontrées les plus utiles à suivre et les plus probables tant pour la culture que pour la fabrication, les voici :

1. Choisir de bonnes graines de betteraves acclimatées ou améliorées par la sélection;
2. N'employer, comme engrais, que des engrais complets renforcés azote, acide phosphorique et potasse, conjointement avec une demi-humaine de fumier de ferme mise avant l'hiver;
3. Laisser les betteraves espacées à 0,25 dans les lignes, distantes entre elles de 0,40 à 0,45;
4. Éviter absolument d'effeuiller les betteraves avant l'époque de l'arrachage;
5. Ne pas leur ajouter d'engrais flamand, chimique ou autre au cours de leur végétation;
6. N'arracher les betteraves que quand elles sont bien mûres.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Un avis de M. le chef de gare de Roubaix nous informe que, suivant le désir exprimé par un grand nombre d'habitants, le train qui quitte Roubaix pour Lille à 1 h. 33 du soir, sera retardé à dater du 15 mai. Ce train partira à 1 h. 58.

Nous apprenons que la loterie pour l'église du Sacré-Cœur sera tirée au patronage St-Joseph dimanche prochain à 5 heures.

On peut encore se procurer des billets rue Bellart n° 2 et au bureau de tabac, coin de la rue du Curé.

Les réservistes des classes 1862, 63, 64, 65 et 66 qui ont répondu aux appels et dont les noms ont été omis sur les listes, sont invités à se présenter à la gendarmerie pour régulariser leur situation.

Plusieurs d'entre eux, quoiqu'ayant pas été appelés, ont été portés manquants; s'ils négligeaient de se rendre au présent avis, ils pourraient encourir une punition sévère.

La même invitation est faite aux hommes qui auraient manqué aux appels pour un motif quelconque.

On a annoncé, d'une manière dubitative, il est vrai, que le premier ban de l'armée territoriale, c'est-à-dire les classes de 1860 à 1865, serait probablement appelé, cette année, vers le mois de septembre, pour faire des exercices.

Rien jusqu'à présent ne semble confirmer cette nouvelle, qui, avec les indemnités de déplacement, la solde des troupes, etc., nécessiterait une dépense de plusieurs millions.

Ce qui a pu donner naissance à une pareille rumeur, c'est que l'intention du ministre de la guerre est, en effet, d'appeler de nouveau les hommes de l'armée territoriale avant la fin de l'année courante. Mais il ne s'agirait pas encore d'exercices militaires. Cette deuxième convocation serait uniquement consacrée à la remise des livrets aujourd'hui en préparation.

Un décret inséré au Journal officiel de ce jour nomme chevalier de la Légion d'honneur M. Louis Bouverat, inspecteur du mouvement à la Compagnie du chemin de fer du Nord, pour services exceptionnels rendus dans les travaux de la commission supérieure des chemins de fer.

Les journaux de Lille publient cet avis : « En conformité de la loi des 25 novembre 1872, 10 février 1873 et 19 mai 1874 sur le travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie, MM. les manufacturiers qui occupent des enfants avec d'anciens livrets sont informés qu'ils peuvent déposer ces livrets au bureau central de police où il leur en sera délivré de nouveaux. »

La nouvelle administration municipale de Douai, composée de M. Merlijn, député, maire, et de MM. Hanotte et Maugin, adjoints, a été installée ces jours derniers.

Le préfet du Nord donne avis que la circulation sera interrompue, du 15 au 20 mai inclusivement, sur le pont-levis de Saint-André, sur la route départementale n° 2, pour le renouvellement général de la bascule du pont.

Le passage des voitures se fera par les chemins pavés de Lambertsart et de l'Abbaye de Marquette.

Lundi à deux heures de relevée, a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Lille, l'adjudication des travaux pour la construction du nouvel arsenal.

M. Roué, de Lille, a été déclaré adjudicataire pour la charpente et la menuiserie; M. Merville-Kleing, pour la serrurerie; M. Vanderwinck pour la peinture; et M. Landouzie, de Paris, pour la couverture.

Des fêtes religieuses en l'honneur de Notre-Dame-des-Ardents auront lieu à Arras, du 20 au 28 mai courant.

Ces fêtes seront précédées de solennités préparatoires.

Mgr Merminilod prêchera dans la cathédrale d'Arras, chaque soir, depuis le dimanche 14 mai jusqu'au dimanche suivant.

Le jeudi 18 mai, à 7 heures du matin, il sera procédé à la consécration solennelle de la nouvelle église de Notre-Dame-des-Ardents, par Mgr Laquetie, évêque d'Arras.

se rendant en pèlerinage à Notre-Dame-des-Ardents, du 20 au 28 mai courant.

Nous apprenons la mort de M. l'abbé Daubant, économiste du collège Notre-Dame-des-Dunes, à Dunkerque, décédé subitement, dimanche dernier, à l'âge de 39 ans.

Un accident heureusement sans suites graves, s'est produit, dans l'après-midi d'hier, vers 4 heures rue de l'Alma.

Un enterrement passait. Le convoi se terminait par quelques voitures de place. Un enfant de quatre ans et demi nommé Narcisse F... qui s'était rangé au passage, voulut traverser la rue le plus promptement possible, et sans attendre la fin du défilé s'élança dans l'espace que laissaient entre-elles deux voitures. Mais le petit imprudent fit une chute et se vint rouler sous les pieds du cheval. Le véhicule passa sur lui.

Le docteur Felhoen, qui se trouvait justement dans la voiture, descendit pour porter secours. Mais l'enfant n'était que fort légèrement atteint. Une route lui avait égratigné quelque peu la cheville du pied droit.

Un trio de malfaiteurs français venant de Belgique a été écroué, hier, à la prison de Tourcoing.

Un ordre d'extradition les remettait aux mains de la justice française. Ces trois extradés sont : un individu âgé de 36 ans nommé Pougard, condamné aux travaux forcés à perpétuité par la cour d'assises de la Charente-inférieure; la femme Derette, sous le coup d'une condamnation de 13 mois de prison pour vols; et le jeune Badilotte, âgé de 20 ans, inculpé d'attentat à la pudeur.

Ils ont été, ce matin, dirigés sur Lille pour être mis à la disposition de M. le procureur de la République.

Voici un événement propre à mettre toute la région en terreurs : Il est raconté par l'Echo du Nord, dans son numéro d'hier soir :

« La gare de Lille est dans la plus vive anxiété; le personnel y est en proie à l'agitation et à l'inquiétude... On voit que ce n'est pas sans raison.

« Ces jours derniers arriva en gare, à destination du Muséum de Paris, un petit colis expédié par le directeur du jardin zoologique d'Anvers, livra le contre remboursement de 1,000 francs. Le colis mystérieux, très léger et très petit, fut mis en dépôt au magasin en attendant les formalités de douane, qui furent bientôt faites. Des employés curieux ou soupçonneux s'assemblèrent autour du paquet qui consistait en une boîte de bois, l'examinèrent, le palpèrent, se livrèrent à mille commentaires, soulevèrent le couvercle de la boîte et virent qu'il contenait un serpent long et mince, et qui se remuait en se tortillant dans un bocal percé de trous microscopiques... Quelqu'un d'eux, plus indiscret que les autres, ouvrit-il en secret cette seconde enveloppe ? Chacun protesta contre cette hypothèse; mais tous jours est-il que la boîte était vide quand elle parvint, vingt-quatre heures après, aux mains du directeur du Muséum de Paris. Celui-ci télégraphia immédiatement à son envoyé d'Anvers qui, à cette nouvelle, expédia sur-le-champ, à Lille, un télégramme, cause des augures actuelles du personnel : « Faites procéder sans délai, disait la dépêche aux recherches les plus minutieuses et les plus prudentes : le contenu de la boîte était un serpent coral, espèce très-dangereuse. »

« Le coral est un petit serpent long comme le bras d'un enfant, mince, rougeâtre, et dont la morsure tue en quelques minutes. Vous comprenez ?... »

« On n'ose plus se remuer, à la gare, de crainte de marcher sur la queue du terrible reptile, on ne dérange les balots qu'avec des frissons, on touche la paille en tremblant, on évite de mettre la main dans sa poche, on secoue son chapeau avant de s'en servir, on explore les chaises avant de s'asseoir, et si quelque chose remue dans un coin obscur, chacun déteste... »

« Les choses en sont-là. Trouverait-on le coral, ne le trouverait-on pas ? Heureusement la température est froide, et l'on peut espérer que l'infortuné serpent mourra de froid... dans quelques jours, car autant vaudrait chercher une aiguille dans une meule de paille qu'un coral dans la gare de Lille. En attendant, la venette règne devers la porte de Tournai. »

On ne peut, croyons-nous, donner créance absolue à ce récit qui rendrait les abords de la gare de Lille aussi dangereux que les rizières tropicales.

Les journaux de Lille sont en émoi. La Vraie France se tranquillise en doutant fort. Le Progrès du Nord accepte le fait fidèlement comme un oiseau qui conviait. Mais le Memorial ! il nie presque... Le Memorial, qui n'a peur de rien, et qui veut que les employés de la gare soient comme lui, prétend qu'à l'encore des dires de l'Echo, les employés du chemin de fer vauquaient hier soir, à leurs travaux ordinaires.

« On écrit d'Anvers : « Le 5 mai, vers six heures du soir, le sieur Sylvain Moreau, âgé de 50 ans, porion à la Compagnie des mines d'Anzin, était occupé à surveiller, dans le nouveau puits de la fosse He ord, le montage des guides ou gros bois servant à maintenir la cage. Moreau descendit sans se servir d'une échelle, comme il est d'usage, mais se laissant glisser contre les parois du puits, en se tenant à un bois guide. Après un certain laps de temps, les ouvriers, ne voyant pas revenir le porion, descendirent à leur tour et ne le rencontrant sur aucun des échafaudages inférieurs, ne doutèrent pas qu'il ne fût victime d'un accident.

« L'alarme fut donnée et les recherches commencèrent : le cadavre du malheureux Moreau fut trouvé dans le fond du puits, la poitrine brisée. Le cadavre était enroulé, et avait une large plaie à la tête. Moreau était tombé d'une hauteur de 60 mètres.

« On écrit d'Anvers : « Grâce à la diligence apportée par notre préfet, les difficultés soulevées au sujet du testament de M. de Wandoune de Monthulr viennent d'être apaisées et les volontés du testateur ont été exécutées. On sait que M. de Wandoune, décédé il y a près de 20 ans, avait légué à la ville d'Anvers des rentes de 600 francs qui devaient, chaque année, être versées à des enfants, les uns filles pauvres et recommandables par leurs vertus.

sans avoir l'air aussi effrayés que l'Echo voudrait le faire croire.

Quoiqu'il en soit si le petit serpent se transforme en canard, ce n'est pas lui qui aura le bec dans l'eau.

« Avant-hier, deux gendarmes, trouvant étendu sur le pavé du quai de la Besse-Deulle à Lille, un vieillard de l'Hôpital-Général, se mirent en devoir de le relever, lui demandant s'il était indisposé. Le vieillard, au lieu de savoir gré à ces braves militaires de leur charitable intention, leur adressa les injures les plus grossières, les menaçant d'un bâton. La résistance du malheureux fut telle que les agents de l'autorité ont dû le conduire à l'Hôpital sur une voiture de boulanger.

Un accident est survenu mardi matin dans la gare de Lille. Une machine venant vapeur renversée, prendre la tête d'un convoi, est allée se heurter trop violemment contre ces wagons, dont le dernier, lancé contre un atelier, en a renversé le mur. Fort heureusement, un ouvrier qui se trouvait derrière le mur abattu, a eu le temps de se précipiter en arrière et l'accident s'est ainsi borné à des dommages matériels.

On a arrêté hier H. D..., qui, la veille, s'était introduit avec escalade dans le domicile des époux Bonnet, rue du Maréchal Mortier à Fives, et avait, après avoir fracturé un meuble, soustrait une somme de 450 francs. Ce vol audacieux a été commis en l'absence des époux Bonnet, dans l'après-midi de dimanche, de cinq à sept heures.

Hier, vers cinq heures du soir, un accident est arrivé dans l'usine à gaz de Wazemmes. Un enfant de douze ans a eu l'annulaire et le petit doigt de la main gauche écrasés dans le moule de la machine à briquettes. Le docteur Alliot a dû procéder immédiatement à l'amputation de l'un des doigts.

« Le 5 mai, vers six heures du soir, le sieur Sylvain Moreau, âgé de 50 ans, porion à la Compagnie des mines d'Anzin, était occupé à surveiller, dans le nouveau puits de la fosse He ord, le montage des guides ou gros bois servant à maintenir la cage. Moreau descendit sans se servir d'une échelle, comme il est d'usage, mais se laissant glisser contre les parois du puits, en se tenant à un bois guide. Après un certain laps de temps, les ouvriers, ne voyant pas revenir le porion, descendirent à leur tour et ne le rencontrant sur aucun des échafaudages inférieurs, ne doutèrent pas qu'il ne fût victime d'un accident.

« L'alarme fut donnée et les recherches commencèrent : le cadavre du malheureux Moreau fut trouvé dans le fond du puits, la poitrine brisée. Le cadavre était enroulé, et avait une large plaie à la tête. Moreau était tombé d'une hauteur de 60 mètres.

« On écrit d'Anvers : « Grâce à la diligence apportée par notre préfet, les difficultés soulevées au sujet du testament de M. de Wandoune de Monthulr viennent d'être apaisées et les volontés du testateur ont été exécutées. On sait que M. de Wandoune, décédé il y a près de 20 ans, avait légué à la ville d'Anvers des rentes de 600 francs qui devaient, chaque année, être versées à des enfants, les uns filles pauvres et recommandables par leurs vertus.

« Selon les prescriptions formelles du testateur, le conseil municipal et les membres du clergé de notre ville ont été hier à l'œuvre de leur devoir. Le choix de nos concitoyens est tombé à l'unanimité sur une jeune infortunée, Mlle Augustine Coarvry, et une jeune couturière, Mlle Lucie Amal. On ne pouvait faire un choix plus heureux, et la sympathie qui s'attache aux victimes et à leurs familles a déjà la sanction des exécutifs testamentaires de M. de Wandoune.

« Avant hier matin, on a retiré du bassin du commerce de Dunkerque, à un endroit qui fait face au débouché de la rue du Quai sur le port, le corps du nommé Fossart, employé des douanes. Il avait cessé de vivre, et l'on se pose que, trompé par l'obscurité, il sera tombé dans le bassin vers trois heures du matin. Les matelots Fossart avait à peine 30 ans, il venait de se marier, il y a seulement quelques semaines.

« On écrit d'Anvers : « Le 5 mai, vers six heures du soir, le sieur Sylvain Moreau, âgé de 50 ans, porion à la Compagnie des mines d'Anzin, était occupé à surveiller, dans le nouveau puits de la fosse He ord, le montage des guides ou gros bois servant à maintenir la cage. Moreau descendit sans se servir d'une échelle, comme il est d'usage, mais se laissant glisser contre les parois du puits, en se tenant à un bois guide. Après un certain laps de temps, les ouvriers, ne voyant pas revenir le porion, descendirent à leur tour et ne le rencontrant sur aucun des échafaudages inférieurs, ne doutèrent pas qu'il ne fût victime d'un accident.

« L'alarme fut donnée et les recherches commencèrent : le cadavre du malheureux Moreau fut trouvé dans le fond du puits, la poitrine brisée. Le cadavre était enroulé, et avait une large plaie à la tête. Moreau était tombé d'une hauteur de 60 mètres.

« On écrit d'Anvers : « Grâce à la diligence apportée par notre préfet, les difficultés soulevées au sujet du testament de M. de Wandoune de Monthulr viennent d'être apaisées et les volontés du testateur ont été exécutées. On sait que M. de Wandoune, décédé il y a près de 20 ans, avait légué à la ville d'Anvers des rentes de 600 francs qui devaient, chaque année, être versées à des enfants, les uns filles pauvres et recommandables par leurs vertus.

« Selon les prescriptions formelles du testateur, le conseil municipal et les membres du clergé de notre ville ont été hier à l'œuvre de leur devoir. Le choix de nos concitoyens est tombé à l'unanimité sur une jeune infortunée, Mlle Augustine Coarvry, et une jeune couturière, Mlle Lucie Amal. On ne pouvait faire un choix plus heureux, et la sympathie qui s'attache aux victimes et à leurs familles a déjà la sanction des exécutifs testamentaires de M. de Wandoune.

« Avant hier matin, on a retiré du bassin du commerce de Dunkerque, à un endroit qui fait face au débouché de la rue du Quai sur le port, le corps du nommé Fossart, employé des douanes. Il avait cessé de vivre, et l'on se pose que, trompé par l'obscurité, il sera tombé dans le bassin vers trois heures du matin. Les matelots Fossart avait à peine 30 ans, il venait de se marier, il y a seulement quelques semaines.

« On écrit d'Anvers : « Le 5 mai, vers six heures du soir, le sieur Sylvain Moreau, âgé de 50 ans, porion à la Compagnie des mines d'Anzin, était occupé à surveiller, dans le nouveau puits de la fosse He ord, le montage des guides ou gros bois servant à maintenir la cage. Moreau descendit sans se servir d'une échelle, comme il est d'usage, mais se laissant glisser contre les parois du puits, en se tenant à un bois guide. Après un certain laps de temps, les ouvriers, ne voyant pas revenir le porion, descendirent à leur tour et ne le rencontrant sur aucun des échafaudages inférieurs, ne doutèrent pas qu'il ne fût victime d'un accident.

« L'alarme fut donnée et les recherches commencèrent : le cadavre du malheureux Moreau fut trouvé dans le fond du puits, la poitrine brisée. Le cadavre était enroulé, et avait une large plaie à la tête. Moreau était tombé d'une hauteur de 60 mètres.

« On écrit d'Anvers : « Grâce à la diligence apportée par notre préfet, les difficultés soulevées au sujet du testament de M. de Wandoune de Monthulr viennent d'être apaisées et les volontés du testateur ont été exécutées. On sait que M. de Wandoune, décédé il y a près de 20 ans, avait légué à la ville d'Anvers des rentes de 600 francs qui devaient, chaque année, être versées à des enfants, les uns filles pauvres et recommandables par leurs vertus.

« On écrit d'Anvers : « Le 5 mai, vers six heures du soir, le sieur Sylvain Moreau, âgé de 50 ans, porion à la Compagnie des mines d'Anzin, était occupé à surveiller, dans le nouveau puits de la fosse He ord, le montage des guides ou gros bois servant à maintenir la cage. Moreau descendit sans se servir d'une échelle, comme il est d'usage, mais se laissant glisser contre les parois du puits, en se tenant à un bois guide. Après un certain laps de temps, les ouvriers, ne voyant pas revenir le porion, descendirent à leur tour et ne le rencontrant sur aucun des échafaudages inférieurs, ne doutèrent pas qu'il ne fût victime d'un accident.

« L'alarme fut donnée et les recherches commencèrent : le cadavre du malheureux Moreau fut trouvé dans le fond du puits, la poitrine brisée. Le cadavre était enroulé, et avait une large plaie à la tête. Moreau était tombé d'une hauteur de 60 mètres.

« On écrit d'Anvers : « Le 5 mai, vers six heures du soir, le sieur Sylvain Moreau, âgé de 50 ans, porion à la Compagnie des mines d'Anzin, était occupé à surveiller, dans le nouveau puits de la fosse He ord, le montage des guides ou gros bois servant à maintenir la cage. Moreau descendit sans se servir d'une échelle, comme il est d'usage, mais se laissant glisser contre les parois du puits, en se tenant à un bois guide. Après un certain laps de temps, les ouvriers, ne voyant pas revenir le porion, descendirent à leur tour et ne le rencontrant sur aucun des échafaudages inférieurs, ne doutèrent pas qu'il ne fût victime d'un accident.

« L'alarme fut donnée et les recherches commencèrent : le cadavre du malheureux Moreau fut trouvé dans le fond du puits, la poitrine brisée. Le cadavre était enroulé, et avait une large plaie à la tête. Moreau était tombé d'une hauteur de 60 mètres.

« On écrit d'Anvers : « Le 5 mai, vers six heures du soir, le sieur Sylvain Moreau, âgé de 50 ans, porion à la Compagnie des mines d'Anzin, était occupé à surveiller, dans le nouveau puits de la fosse He ord, le montage des guides ou gros bois servant à maintenir la cage. Moreau descendit sans se servir d'une échelle, comme il est d'usage, mais se laissant glisser contre les parois du puits, en se tenant à un bois guide. Après un certain laps de temps, les ouvriers, ne voyant pas revenir le porion, descendirent à leur tour et ne le rencontrant sur aucun des échafaudages inférieurs, ne doutèrent pas qu'il ne fût victime d'un accident.

« L'alarme fut donnée et les recherches commencèrent : le cadavre du malheureux Moreau fut trouvé dans le fond du puits, la poitrine brisée. Le cadavre était enroulé, et avait une large plaie à la tête. Moreau était tombé d'une hauteur de 60 mètres.

« On écrit d'Anvers : « Le 5 mai, vers six heures du soir, le sieur Sylvain Moreau, âgé de 50 ans, porion à la Compagnie des mines d'Anzin, était occupé à surveiller, dans le nouveau puits de la fosse He ord, le montage des guides ou gros bois servant à maintenir la cage. Moreau descendit sans se servir d'une échelle, comme il est d'usage, mais se laissant glisser contre les parois du puits, en se tenant à un bois guide. Après un certain laps de temps, les ouvriers, ne voyant pas revenir le porion, descendirent à leur tour et ne le rencontrant sur aucun des échafaudages inférieurs, ne doutèrent pas qu'il ne fût victime d'un accident.

« L'alarme fut donnée et les recherches commencèrent : le cadavre du malheureux Moreau fut trouvé dans le fond du puits, la poitrine brisée. Le cadavre était enroulé, et avait une large plaie à la tête. Moreau était tombé d'une hauteur de 60 mètres.

« On écrit d'Anvers : « Le 5 mai, vers six heures du soir, le sieur Sylvain Moreau, âgé de 50 ans, porion à la Compagnie des mines d'Anzin, était occupé à surveiller, dans le nouveau puits de la fosse He ord, le montage des guides ou gros bois servant à maintenir la cage. Moreau descendit sans se servir d'une échelle, comme il est d'usage, mais se laissant glisser contre les parois du puits, en se tenant à un bois guide. Après un certain laps de temps, les ouvriers, ne voyant pas revenir le porion, descendirent à leur tour et ne le rencontrant sur aucun des échafaudages inférieurs, ne doutèrent pas qu'il ne fût victime d'un accident.

« L'alarme fut donnée et les recherches commencèrent : le cadavre du malheureux Moreau fut trouvé dans le fond du puits, la poitrine brisée. Le cadavre était enroulé, et avait une large plaie à la tête. Moreau était tombé d'une hauteur de 60 mètres.

« On écrit d'Anvers : « Le 5 mai, vers six heures du soir, le sieur Sylvain Moreau, âgé de 50 ans, porion à la Compagnie des mines d'Anzin, était occupé à surveiller, dans le nouveau puits de la fosse He ord, le montage des guides ou gros bois servant à maintenir la cage. Moreau descendit sans se servir d'une échelle, comme il est d'usage, mais se laissant glisser contre les parois du puits, en se tenant à un bois guide. Après un certain laps de temps, les ouvriers, ne voyant pas revenir le porion, descendirent à leur tour et ne le rencontrant sur aucun des échafaudages inférieurs, ne doutèrent pas qu'il ne fût victime d'un accident.

« L'alarme fut donnée et les recherches commencèrent : le cadavre du malheureux Moreau fut trouvé dans le fond du puits, la poitrine brisée. Le cadavre était enroulé, et avait une large plaie à la tête. Moreau était tombé d'une hauteur de 60 mètres.

« On écrit d'Anvers : « Le 5 mai, vers six heures du soir, le sieur Sylvain Moreau, âgé de 50 ans, porion à la Compagnie des mines d'Anzin, était occupé à surveiller, dans le nouveau puits de la fosse He ord, le montage des guides ou gros bois servant à maintenir la cage. Moreau descendit sans se servir d'une échelle, comme il est d'usage, mais se laissant glisser contre les parois du puits, en se tenant à un bois guide. Après un certain laps de temps, les ouvriers, ne voyant pas revenir le porion, descendirent à leur tour et ne le rencontrant sur aucun des échafaudages inférieurs, ne doutèrent pas qu'il ne fût victime d'un accident.

« L'alarme fut donnée et les recherches commencèrent : le cadavre du malheureux Moreau fut trouvé dans le fond du puits, la poitrine brisée. Le cadavre était enroulé, et avait une large plaie à la tête. Moreau était tombé d'une hauteur de 60 mètres.

« On écrit d'Anvers : « Le 5 mai, vers six heures du soir, le sieur Sylvain Moreau, âgé de 50 ans, porion à la Compagnie des mines d'Anzin, était occupé à surveiller, dans le nouveau puits de la fosse He ord, le montage des guides ou gros bois servant à maintenir la cage. Moreau descendit sans se servir d'une échelle, comme il est d'usage, mais se laissant glisser contre les parois du puits, en se tenant à un bois guide. Après un certain laps de temps, les ouvriers, ne voyant pas revenir le porion, descendirent à leur tour et ne le rencontrant sur aucun des échafaudages inférieurs, ne doutèrent pas qu'il ne fût victime d'un accident.

« L'alarme fut donnée et les recherches commencèrent : le cadavre du malheureux Moreau fut trouvé dans le fond du puits, la poitrine brisée. Le cadavre était en